


# Non officielle - Cartographie des nouvelles zones inondables



## Notice

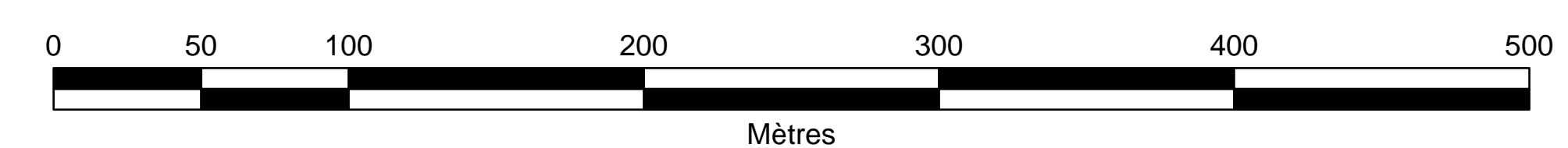
Ces interprétations n'engagent ni ne représentent la position des MRC. Il est important de rappeler que ces cartographies non officielles n'ont aucune valeur réglementaire ou légale, qu'elles sont fournies à titre informatif et qu'elles sont sujettes à des révisions ultérieures.

Cette carte représente l'intensité de l'inondation en fonction des zones de récurrence 20 ans, 100 ans et 350 ans et des valeurs de submersion telles qu'inférées des séries statistiques, modèles hydrologiques et modèles de terrain produits par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'un mandat confié à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La délimitation des valeurs d'intensité de l'aléa est une version préliminaire de l'application du Guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité, volet technique et scientifique, produit par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La délimitation est susceptible d'être modifiée suivant les exigences méthodologiques définitives à être établies par le gouvernement.



Pointe-Fortune  
31G09-020-0605



Echelle de 1 : 2 000 pour le format d'impression ArchE (36" x 48")  
Système de coordonnées de référence: NAD83(CSR) MIM zone 8 (EPSG: 2950)  
Orthophotographie du printemps 2023. © GeoMont, tous droits réservés, 2024  
Série de carte produite le 19 novembre 2024 par la MRC de Vaudreuil-Soulanges

